



APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 8 des statuts, je vous rappelle que nous devons renouveler 7 postes de notre Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de l'OMS qui se tiendra le vendredi 26 janvier 2024 à 19 heures à l'Espace Tully – salle n° 5 – Grande Halle.

Ces postes se décomposent comme suit :

Sports collectifs : 2 postes

Sports individuels : 2 postes

Sports sans compétition : 3 postes

Selon l'article 11 des statuts :

« Est éligible au Conseil d'Administration tout membre actif adhérent de l'Office Municipal des Sports depuis plus de 12 mois (adhérent depuis janvier 2023) et à jour de ses cotisations, dûment représenté par une personne âgée de 18 ans révolus au jour de l'élection. »

Je vous invite donc à faire acte de candidature en m'adressant un courrier motivé avant le 22 janvier 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Thonon, le 5 janvier 2024

Le Président

Claude Dubouloz